



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **SWISS NOUVELLES ENERGIES SA**, Champ-Colin 1 C, 1260 Nyon
2. Déclaration de faillite: 17.12.2012
3. Suspension de faillite: 11.03.2013
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 01.04.2013
5. Avance de frais: CHF 4'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : en Suisse ou à l'étranger, l'achat, la vente, l'importation, la distribution, la commercialisation, l'étude, le conseil, l'installation, la maintenance, l'entretien, la gestion de matériels et installations relatifs à la production d'énergie, la climatisation et à l'exploitation d'énergies renouvelables (solutions photovoltaïques, panneaux solaires, pompes à chaleurs, aérothermiques, géothermiques, plinthes chauffantes, chaudières à bois, etc.)

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte
1260 Nyon 1

00879669

